



EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE R+5 EN CONSTRUCTION À LA RIVIERA (PRÈS DE LA PHARMACIE SAINT VIATEUR) LE VENDREDI 30 JUIN 2023

Effondrements de bâtiments

Principales causes d'effondrement :

- Défaut de permis de construire
- Absence de documents administratifs et techniques
- Non-respect des règles de construction
- Pas de rapport de sol - Pas de Plans de structure
- Absence de contrôle et suivi des travaux par un professionnel agréé
- Vente sur le marché de matériels non-conformes

Eviter l'effondrement de vos immeubles :

- Assurez le contrôle des travaux par un professionnel membre du CHANIE
- Vérifiez la Stabilité de votre immeuble par un Bureau de Contrôle agréé par le GUPC.

TECKER INTERNATIONAL VOUS ASSURE :

- **L'ETUDE DE STABILITE** de votre Construction existante
 - **LE CONTROLE DES TRAVAUX** en Phase Exécution

TECKER INTERNATIONAL est un Bureau de Contrôle Technique Règlementaire Construction :

- **Agréé par le réassureur international SCOR** pour les missions d'Assurance Décennale (Bureau de Contrôle et de Normalisation des Risques)
- **Membre du CHANIE** (Chambre Nationale des Ingénieurs Conseils & Experts de Côte d'Ivoire)
- **Habilité par le GUPC** (Guichet unique du Permis de Construire) pour les Missions de Stabilité des Batiments